



HIGHLIGHTS DU 19ÈME CONGRÈS DE L'IAFMHS À MONTRÉAL

LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET LES MODÈLES DE SOINS EN PSYCHIATRIE MÉDICO-LÉGALE

HIGHLIGHTS DU 19^{ÈME} CONGRÈS DE L'IAFMHS À MONTRÉAL

LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET LES MODÈLES DE SOINS EN PSYCHIATRIE MÉDICO-LÉGALE

2

13h00 : Accueil

Un lunch sandwich vous sera proposé.

13h45 : Introduction

Dr Pierre Oswald, Directeur Médical

14h00 : Caractéristiques des modèles de soins en psychiatrie médico-légale

Dr Pierre Titeca, Médecin Psychiatre, Responsable de l'unité médico-légale Hegoa

14h40 : La diversité culturelle en psychiatrie médico-légale

Louis De Page, Psychologue, Unité médico-légale Hegoa

15h20 : Pause

15h40 : Le rétablissement en psychiatrie médico-légale et l'approche «person-first»

Dr Pierre Titeca, Médecin Psychiatre, Responsable de l'unité médico-légale Hegoa

16h10 : L'unité psychiatrique médico-légale : l'équilibre délicat entre restriction-coercition et liberté

Louis De Page, Psychologue, Unité médico-légale Hegoa

16h40 : Deux thématiques au choix

Dr Pierre Titeca, Médecin Psychiatre, Responsable de l'unité médico-légale Hegoa

Louis De Page, Psychologue, Unité médico-légale Hegoa

17h00 : Clôture

Accréditation en éthique et économie demandée.

Avec le soutien des Laboratoires



Centre Hospitalier
JEAN TITECA

ASBL-VZW



Highlights du 19ème congrès de l'IAFMHS à Montréal : La diversité culturelle et les modèles de soins en psychiatrie médico-légale

3

Slides prochainement disponibles sur :

<http://www.chjt.be/qui-sommes-nous/activites-scientifiques/>



Vidéos prochainement disponibles sur YouTube :

https://www.youtube.com/channel/UCXI1WLIv_6cVfbEz7MtZdrw



MOT DE BIENVENUE

Centre Hospitalier
JEAN TITECA

ASBL-VZW



Dr Pierre OSWALD, Directeur médical

LE CHJT c'est...

5

- Un hôpital psychiatrique et une maison de soins psychiatriques
- 328 lits
- Plusieurs partenaires privilégiés
- 750 admissions / an
- Plus de 550 membres du personnel
- 21 médecins
- 5 services / trajets de soins
- 5 équipes mobiles

15 octobre 2019

Centre Hospitalier
JEAN TITECA

ASBL-VZW



LE CHJT c'est...

6

- Une expertise en psychiatrie médico-légale et dans les soins sous contrainte
- Loi du 26 juin 1990 relative à la protection de la personne des malades mentaux
- Loi du 5 mai 2014 relative à l'internement

